

ÉTÉ 2015

## MANIFESTATIONS DU 1<sup>ER</sup> MAI Le Québec refuse l'austérité !

Le 1<sup>er</sup> mai à l'occasion de la Journée internationale des travailleurs, le Québec refusait l'austérité de mille et une façons. Les actions de perturbations économiques se sont multipliées aux quatre coins du Québec et les métallos étaient souvent aux premières loges pour manifester leur refus des politiques d'austérité et de compressions dans les services publics.

Avant même le lever du soleil, des militants étaient réunis dès 5 h à la Place Émilie-Gamelin pour aller bloquer les entrées du chantier du

CHUM, le méga-hôpital en PPP. Après deux heures de blocage, les militants se sont déplacés vers le carré Phillips, où ont convergé encore plus de manifestants. La cible suivante, le Centre de commerce mondial, était tout indiquée pour montrer que la finance, les compagnies et les plus riches ne sont pas mis à contribution pour équilibrer les finances publiques. Des centaines de militants ont donc bloqué les entrées du Centre, alors que d'autres s'étaient faufilés, habillés en chics complets et tailleurs pour occuper l'intérieur.

SUITE À LA PAGE 3



NORMAND BLOUTIN

Blocage des activités du Centre de commerce mondial, organisé conjointement par plusieurs organisations syndicales. La journée du 1<sup>er</sup> mai a été un feu roulant de blocages, manifestations, occupations aux quatre coins du Québec, auxquels ont participé des travailleurs, des étudiants et des gens issus du secteur communautaire.



Sur la Côte-Nord, des militants métallos et des syndicalistes d'autres organisations ont bloqué la route 138, empêchant les camions de passer, mais laissant les automobilistes circuler au ralenti.

## À minuit moins une d'une fatalité à la Westwood

À 3 h 28 du matin, un effondrement est survenu à la mine Westwood en Abitibi, emprisonnant sous terre neuf travailleurs dont plusieurs membres de la section locale 9291. Ces derniers ont passé environ 18 heures sous terre après l'effondrement avant d'être secourus. «Ça a craqué pendant des heures. Le terrain travaillait et c'était comme des explosions. Lorsqu'on est pris et que ça continue à craquer, on a peur qu'il y ait d'autres effondrements et que ça tombe. C'est épouvantable», explique le représentant des Métallos Marc Thibodeau, lui-même ancien mineur dans cette même unité.

Il s'agit du 3<sup>e</sup> événement dans cette mine; en janvier dernier, quatre travailleurs avaient dû être secourus dans ce même secteur de la mine. «Le premier coup, c'était quatre personnes. Là, ce sont neuf personnes. On a été chanceux les deux fois. On ne peut pas tolérer une situation comme ça et mettre notre monde à risque. On est proche d'une fatalité. On ne peut rentrer au travail et se demander si on va en revenir le soir. Il n'y a pas un employeur qui paie son monde assez cher pour ça», ajoute Marc Thibodeau.

## CALENDRIER

### Activités de formation

#### Juin

**Les finances de la section locale**

1<sup>er</sup> et 2 juin à Brossard

**Déléguées et délégués**

1<sup>er</sup> au 3 juin à Montréal

**Contestation à la CSST**

3 au 5 juin à Brossard

**La négociation collective**

8 au 10 juin à Brossard

**Le travail de secrétaire-archiviste**

15 et 16 juin à Montréal

#### AOÛT

**La négociation collective**

26 au 28 août à Brossard

### Bienvenue aux nouveaux membres

- Sûreté du transport aérien Sécuritas
- Garda (Jean-Lesage)
- Opsi gestion d'infrastructures
- Garda (Rio Tinto - Arvida Laterrière)
- Comfort Inn Brossard, Hôtel Sept-Îles
- Quality Inn

### Erratum

Dans le *Traits d'union* #234, une erreur s'est glissée dans le texte sur le contrat signé par les métallos de Plastiques Novaprofil à Ste-Julie. Une préretraite est maintenant possible pour les salariés âgés de 60 ans et plus (et non 70 ans et plus comme il était écrit), ayant cumulé 20 ans d'ancienneté.

## André Therrien : un leader en santé et sécurité

Le confrère métallo André Therrien a été honoré ce printemps du prix Leader en santé et sécurité décerné par la CSST pour souligner les efforts d'un représentant syndical ou de l'employeur pour améliorer la sécurité dans leur milieu de travail.

Mécanicien d'équipement motorisé chez Arcelor-Mittal Exploitation minière Canada à Port-Cartier sur la Côte-Nord, André Therrien est un militant actif de la section locale 8664. Il a été le principal instigateur du comité de santé et sécurité de l'usine de bouletage au début des années 1980. Il s'est impliqué comme délégué SST pendant 10 ans et



NORMAND HUBERDEAU

comme coprésident syndical pendant 16 ans.

Il a joué un rôle de premier plan dans l'implantation de procédures de verrouillage, dans la diminution des risques associés au travail en hauteur et dans la sensibilisation aux problèmes occasionnés par les poussières dans l'usine. Il a également

beaucoup travaillé au maintien de la santé auditive des travailleurs ainsi qu'à la gestion des espaces clos. «Il y a deux choses qui ont une différence importante sur le nombre d'accidents dans une entreprise : le respect et l'ambiance de travail», fait valoir ce fier métallo qui s'implique toujours en santé et sécurité.

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

### Phénomène de Raynaud reconnu pour deux travailleurs

Un ex-mineur atteint du phénomène de Raynaud a contesté la décision de la CSST qui jugeait qu'il n'avait pas subi de récurrence rechute ou aggravation de son état. Maintenant camionneur, son état s'était empiré avec les vibrations de la conduite sur chemin de gravier ainsi qu'avec le froid ressenti lorsqu'il attache les sangles de son chargement. La décision de la CSST a été infirmée en CLP. Le phénomène de Raynaud est reconnu comme une lésion professionnelle et le travailleur aura droit aux bénéfices de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles.

Un travailleur des entreprises Alain Maltais, sous-traitant chez Barette-Chapais, a lui aussi vu renversée la décision de la CSST ne reconnaissant pas sa lésion professionnelle. Le juge Grégoire a estimé que les deux seules conditions d'application de la présomption de l'article 29 de la Loi sont rencontrées, soit l'existence d'une maladie causée par des vibrations et un travail impliquant la présence de vibrations. En effet, l'employeur n'est pas arrivé à réfuter le lien entre l'emploi exercé par le travailleur et le phénomène de Raynaud bilatéral diagnostiqué.

### Deux paires valent mieux qu'une !

Un travailleur de chez RTA a contesté en CLP la décision de la CSST qui refusait de défrayer les coûts d'une 2<sup>e</sup> paire d'orthèses, à la suite d'un accident de travail, pour ses chaussures de ville. «Nous avons réussi à démontrer que les orthèses utilisées au travail se détérioraient rapidement et étaient en contact avec des contaminants. La CLP a reconnu qu'une 2<sup>e</sup> paire devenait nécessaire pour le travailleur qui doit les porter en tout temps», mentionne le représentant syndical Hugues Villeneuve. Le juge a reconnu que la politique administrative de la CSST autorisant le remboursement d'une seule paire d'orthèses par année ne peut avoir préséance sur la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles prévoyant que le travailleur a droit à l'assistance médicale que requiert son état à la suite de sa lésion professionnelle. La CLP a donc ordonné le remboursement d'une deuxième paire d'orthèses.

La manifestation originale s'est déplacée vers le Palais des congrès, où la Jeune chambre de commerce tenait une activité. Le drôle de cortège a ensuite pique-niqué devant le sélect club privé 357C dans le Vieux-Montréal. Des institutions financières ont également été la cible des manifestations et occupations.

## Blocages et ralentissements

C'est en bloquant l'entrée du Parc des Laurentides que les militants du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont donné le coup d'envoi du 1<sup>er</sup> mai. Le premier camion arrêté apportait des véhicules à un concessionnaire dont les travailleurs sont en lockout depuis maintenant deux ans. Un peu plus tard, le pont Dubuc en plein cœur de la ville de Saguenay a été bloqué et redécoré de la bannière du Collectif refusons l'austérité.

La circulation a aussi été perturbée sur la Côte-Nord, où les camions ont été complètement bloqués sur la route 138 à la hauteur de Sept-Îles tandis que les autos passaient en alternance.

De l'autre côté du fleuve, à Rimouski, les militants ont fait fermer les bureaux de Revenu Québec et une SAQ.

Sur la Rive-Sud de Montréal, une caravane de plusieurs dizaines d'autos a ralenti la circulation sur l'autoroute 30 entre Sorel et Salaberry-de-Valleyfield. L'activité a culminé en un spectacle réunissant un millier de personnes à Valleyfield.

En Abitibi, la circulation a été ralentie à Rouyn-Noranda. À Saint-Jérôme dans les Laurentides, les manifestants ont encerclé le Palais de justice. À Sherbrooke, des militants ont dormi en plein air avant d'entamer une journée de manifestations.

Un peu partout au Québec, des enseignants de cégep ont débrayé et une foule d'enfants sont revenus à la maison en scandant «*On ne touche pas à mon école publique !*», après avoir participé à des manifestations autour de leur école.

Ce tour d'horizon est loin d'être exhaustif, les actions étaient nombreuses... Les métallos étaient du nombre à plusieurs endroits, aux côtés de militants d'autres organisations syndicales, de gens issus de groupes communautaires, d'étudiants... Le Québec s'est levé le 1<sup>er</sup> mai pour refuser l'austérité et il se lèvera à nouveau!



**Heureux hasard!** C'est un camion effectuant la livraison de véhicules pour les concessionnaires en lockout du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui a été le premier véhicule bloqué à la sortie du Parc des Laurentides.



DANIEL MALLETTE

## RENCONTRES RÉGIONALES

### Sous le signe de la mobilisation

C'est sous le signe de la mobilisation que se sont tenues les rencontres régionales du printemps. À la veille des élections fédérales, en période d'austérité libérale, alors que les enjeux locaux sont nombreux dans chacun des milieux de travail (sous-traitance, régimes de retraite, salaires...), des ateliers se sont tenus dans chacune des régions pour échanger sur la mobilisation.

Les participants ont discuté des conditions de succès d'une mobilisation. Plusieurs ont souligné l'importance d'approcher les membres un à un, de faire des tournées dans les milieux de travail. Il importe également de fournir de l'information en précisant comment ça touche les gens au quotidien.

Autre constat essentiel: faisons mieux connaître nos bons coups, n'ayons pas peur de souligner les mobilisations qui ont eu un effet positif, même si la victoire n'est pas totale. On a besoin

de sentir que nos énergies portent fruits.

Plusieurs participants se sont montrés intéressés à sensibiliser leurs collègues aux dangers de l'élection d'un gouvernement conservateur à Ottawa à la veille des élections fédérales du 19 octobre. D'autres seraient même partants à se mobiliser pour agir dans des comtés où les conservateurs pourraient remporter des sièges. Les conservateurs ont déjà multiplié les coupures, mis en péril la sécurité dans les transports, l'inspection des aliments, réduit en lambeaux l'assurance-emploi, compliqué l'accès à la syndicalisation. Leur réélection constitue une menace pour l'ensemble de la classe moyenne.

La formule des discussions en atelier a suscité l'engagement chez les participants, plusieurs souhaitant renouveler l'expérience éventuellement lors de prochaines rencontres régionales.

## MISSION DU FONDS HUMANITAIRE AU GUATÉMALA

### Soutenir ceux qui se tiennent debout

Le Fonds humanitaire des Métallos a organisé une mission au Guatemala en avril dernier pour prendre la mesure du travail accompli grâce entre autres au soutien accordé par le Fonds à des organisations partenaires. Le président de la section locale 9700 chez ABI à Bécancour, Clément Masse, et celui de la section locale 6887 chez Glencore-CCR à Montréal, Gilles Bordeleau, y ont participé.

Pays riche en ressources naturelles, le Guatemala est néanmoins un pays pauvre et très inégalitaire. Un conflit armé qui a duré 36 ans et qui a pris

fin en 1996 a accru les disparités criantes entre riches et pauvres, les abus et l'exploitation dans les communautés paysannes, l'exclusion des groupes indigènes et la pauvreté chronique de la majorité de la population.

Premier arrêt de la mission : la Fédération syndicale des travailleurs de l'alimentation, agro-industrie et industries similaires (FESTRAS), qui représente des travailleurs dans presque tous les secteurs de l'économie au Guatemala, y compris des vendeurs informels dans la rue. FESTRAS concentre son travail sur



Les métallos Gilles Bordeleau et Clément Masse du Québec ainsi que Laura Ramirez du Fonds humanitaire des Métallos ont rencontré des intervenants de l'organisation syndicale FESTRAS au Guatemala.

le recrutement dans les secteurs des travailleurs municipaux, universitaires et autonomes et plus récemment dans le secteur métallurgique. Dernièrement, l'organisation a formé des alliances avec des syndicats nationaux forts dont le Syndicat des enseignants du Guatemala. Elle s'est également affiliée à des organisations mondiales telles IndustriAll et l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation (UITA).

Les participants à la mission du Fonds humanitaire, dont Clément Masse et Gilles Bordeleau ont également rencontré des intervenants de l'ASDNA, l'Association communautaire pour le développement et la santé Nuevo Amanecer. Cet organisme mène un projet sur la prévention et la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles

et sur le développement de systèmes agroforestiers. En visitant les communautés paysannes de Xesajcab, Tzanjuyub et Chiquix, ils ont pu constater le travail d'ASDNA dans le renforcement de la production agricole, la réduction des risques environnementaux et la construction de logements pour les familles qui ont été victimes de l'orage tropical Boris en 2014.

Le Guatemala est un des pays qui affiche des taux de pauvreté, de violence et d'agressions contre les dirigeants syndicaux parmi les plus élevés du monde. Au cours des dernières années, la résistance et la lutte des communautés paysannes surtout contre les entreprises minières ont intensifié les conflits et la répression des populations. Le soutien du Fonds humanitaire prend tout son sens dans un tel contexte.



DANIEL MALLETTE

### Le prochain Forum social mondial à Montréal

Le Forum social mondial (FSM) de Tunis 2015, s'est déroulé du 24 au 28 mars 2015. Plus de 50 000 personnes y ont participé provenant de 4398 organisations et de 119 pays. Ces derniers ont organisé plus de 1000 activités. La délégation FTQ était composée de 10 militants et militantes, dont Frank Beaudin, Daniel Mallette et Marie-Danielle Lapointe des Métallos. L'événement a été un succès, en dépit des attaques terroristes contre des touristes quelques jours avant le Forum. Ce fut une occasion exceptionnelle de rencontres, de discussions et de convergence pour une grande diversité de mouvements sociaux, citoyens et syndicaux engagés dans la transformation sociale, écologique et politique. Le prochain FSM aura lieu à Montréal en août 2016, une première dans un pays du Nord. Un rendez-vous à ne pas manquer.

# ACHAT D'ÉLECTRICITÉ CHEZ RIO TINTO ALCAN

## La balle est dans le camp de Québec!

Les métallos de la section locale 9490 chez Rio Tinto Alcan à Alma se sont fait entendre lors des audiences entourant le Sommet économique régional à la fin avril. Ils ont demandé de renouveler le Pacte social entre Rio Tinto Alcan et la population, d'exiger davantage de retombées économiques et de mettre fin à l'obligation pour Hydro-Québec d'acheter les surplus d'électricité de RTA en période de conflit.

Peu après l'audience, le bureau du Premier ministre Philippe Couillard,

également député de Roberval, a rencontré une délégation de la section locale pour mieux comprendre le dossier de l'achat d'électricité en période de conflit de travail.

«On peut dire que le Premier ministre comprend que ça pourrait coûter cher à Hydro-Québec et à l'ensemble des Québécois en cas de lockout. La balle est maintenant dans son camp pour renégocier cette entente ridicule. C'est le bon moment, puisque RTA est en demande pour de nouveaux avantages», a expliqué le président de la section locale 9490, Alexandre Fréchette.



En mars, un colloque de deux jours s'est tenu à la section locale 9490, réunissant tous les délégués, afin de préparer les négociations.

### Pacte social

Lors du Sommet économique régional, la SL9490 a fait valoir que la compagnie avait échappé à la nationalisation en 1962 parce que ses barrages faisaient travailler 12 000 personnes. Aujourd'hui, la multinationale emploie dans la région moins de 5000 personnes. En plus d'échapper à la nationalisation, la compagnie s'est vue octroyer des avantages additionnels en 1984, 1998 et 2006, sous la forme de faibles redevances hydrauliques, de baux sur une très longue durée, d'avantages fiscaux et de prêts sans intérêt. «La région perd au change. Si RTA veut maintenir ses avantages et en avoir de nouveaux, elle doit créer plus d'emplois, maximiser les retombées économiques avec davantage de transformation et faire preuve de

bonne volonté en mettant fin à l'obligation pour Hydro-Québec d'acheter les surplus d'électricité en cas de conflit de travail», a insisté Alexandre Fréchette.

### Début des négos

Peu avant de mettre cette édition sous presse, RTA a convié les différentes sections locales à amorcer à l'avance les négociations, prévues pour l'automne. La plupart des conventions collectives arrivent à échéance le 31 décembre 2015 alors que l'entente sur le régime de retraite est arrivée à échéance le 31 décembre 2014.

Les membres de la SL9490 ont donc adopté leur cahier de demandes au début mai. Un colloque pré-négo s'est également tenu à la fin de l'hiver pour bien préparer les négociations.



### Des syndicalistes à l'assemblée de Rio Tinto

Des syndicalistes d'une douzaine de pays et ainsi que des représentants de diverses communautés ont manifesté en marge de l'assemblée des actionnaires de Rio Tinto à Londres à la mi-avril. Ils dénonçaient les relations de travail difficiles, les difficultés en santé et sécurité, les dommages causés à l'environnement et l'attitude de la compagnie envers les peuples autochtones et les communautés.

Le confrère Gilles Ayotte, représentant syndical sur la Côte-Nord, était du nombre, ainsi qu'un confrère métallo d'IOC au Labrador. Lors de l'assemblée et des activités médiatiques, ces derniers ont notamment abordé les difficiles relations de travail chez IOC ainsi que les demandes de concessions sur le plan des régimes de retraite chez Rio Tinto Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**Lorsqu'elle a échappé à la nationalisation en 1962, Alcan employait 12 000 personnes. En 2015, ce chiffre est inférieur à 5000.**

### **CEZinc – Salaberry-de-Valleyfield**

Les 375 métallos de CEZinc (SL 6486) ont signé une nouvelle convention collective de 25 mois comportant un montant forfaitaire à la signature de 1000 \$ et des augmentations salariales de 0,55 \$ l'heure à chaque année, le salaire moyen se situant maintenant à 31,50 \$ l'heure. Ils ont aussi obtenu que l'employeur ajoute 1 \$ par année dans leur régime de retraite, faisant passer la rente à 58 \$ par mois par année de service. De plus, le nouveau contrat garantit le versement de primes de séparation en cas de fermeture de l'usine et le maintien des dispositions de la convention après son expiration. D'autres gains ont été obtenus au chapitre des clauses normatives. CEZinc est une affinerie. Cette section locale a célébré son 50<sup>e</sup> anniversaire l'an dernier.

### **Mica Suzorite – Boucherville**

Les 11 travailleurs membres de la SL 7625 ont ratifié une nouvelle convention collective d'une durée de 3 ans qui comporte entre autres des augmentations de salaire de 2,25 % par année. De plus, l'employeur versera 100 \$ supplémentaire dans le compte de chaque travailleur au Fonds de solidarité FTQ. L'entreprise se spécialise dans l'extraction de mica brun.

### **Porte Gensteel – Ville Saint-Laurent**

Une nouvelle entente est intervenue entre la cinquantaine de membres de la SL 7625 et ce fabricant de portes et cadres

industriels en acier. Malgré les demandes de concession, les membres ont réussi à résister. Le contrat négocié comprend des hausses totales de 11 % sur les cinq années que durera la nouvelle convention collective. Le régime de retraite a également été bonifié.

### **ABB – Varennes**

Les 200 métallos de l'usine ABB de Varennes (SL 9486) ont ratifié un nouveau contrat de 4 ans, après un processus de conciliation. Les hausses salariales sont de 2,5 % par année, auxquelles peut s'ajouter une bonification en fonction de l'évolution de l'IPC. Le contrat comprend une rétroactivité au 1<sup>er</sup> avril 2014. Les allocations pour les repas des salariés affectés à l'extérieur de l'usine sont bonifiées, ainsi que le montant alloué au remboursement de l'examen de la vue pour les lunettes. Le temps de libération du président syndical passe de 1 à 2 jours semaine. La prime d'assurance collective continue d'être assumée par l'employeur, malgré ses tentatives de refiler une portion de la facture aux salariés.

### **Harsco-Recmix – Sorel-Tracy**

Les travailleurs de l'usine de Sorel-Tracy (SL 6586) se sont prononcés à 100 % en faveur d'une convention collective de 5 ans comportant des augmentations salariales de 9,9 %. Le congé de deuil lors du décès du père ou de la mère passe de trois à cinq jours. Les travailleurs auront droit à une cinquième semaine de vacances après 20 ans de service (10 %) et le pourcentage de vacances passera à 11 % en 2016. Les

travailleurs feront désormais partie du régime de retraite à financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ), avec des contributions de l'employeur 0,60 \$/heure travaillée et de 0,50 \$/heure travaillée pour le salarié. À partir du 1<sup>er</sup> mars 2016, le montant versé par l'employeur passera à 0,70 \$/heure travaillée.

### **Margarine Thibault – Trois-Rivières**

Nouveau contrat d'une durée de 4 ans accepté à 92 % par les 34 métallos de l'usine. Les augmentations salariales seront respectivement de 2,5 %, 0,40 \$, 2,5 % et 2,5 % et les primes de soir et de nuit seront augmentées de 15 %. Les syndiqués de la section locale 8396 ont aussi obtenu une hausse de la participation de la cotisation patronale au Fonds de solidarité FTQ et une mise à niveau des bénéficiaires, notamment les congés mobiles, pour les travailleurs sur appel.

### **Ouellet Canada – L'Islet**

Contrat de 5 ans pour les 160 syndiqués de Ouellet Canada (SL 9450). Le nouveau contrat prévoit des hausses salariales de 2 % annuellement pour les 4 premières années et de 2,5 % pour la dernière année. Une prime de formation de 1 \$ l'heure est instaurée et la prime de soir passe de 0,50 \$ à 0,80 \$, dans ce contrat mature.

### **Club de golf Saguenay – Arvida**

La quarantaine de travailleurs du Club de golf Saguenay (SL 7287) ont accepté un contrat de 3 ans qui consolide les emplois, tout en assurant 23 semaines de travail pour les sept travailleurs de terrain et 28 semaines pour le mécanicien. De plus, ces postes seront maintenus s'il

SUITE À LA PAGE 7



### **Une négo, ça se prépare**

Une formation spéciale réunissant 53 délégués et «alliés» syndicaux s'est tenue le 22 avril dernier à la section locale 6586 chez ArcelorMittal à Contrecoeur. L'événement visait à préparer la prochaine négociation qui devrait s'amorcer cet automne. On voit au centre le représentant syndical Guy Gaudette, responsable du secteur de l'acier chez les Métallos, faire une présentation.

# Du mouvement chez les Métallos

Il y a eu du mouvement chez les Métallos récemment. Après des années de loyaux services, la secrétaire de direction de Daniel Roy, Diane Ste-Marie, a pris une retraite bien méritée. À l'emploi du Syndicat depuis 1999, elle a travaillé avec trois directeurs, coordonnant avec brio plusieurs assemblées annuelles ainsi que l'équipe de secrétariat. C'est Roseline

Mongeon, secrétaire juridique au bureau du District 5 qui prend la relève.

Autre départ important, le coordonnateur du bureau de Montréal, Richard Boudreault a lui aussi pris sa retraite l'hiver dernier. Plaideur hors pair, il a guidé plusieurs collègues représentants dans les aléas du monde juridique. C'est le confrère Pierre Arseneau qui prend sa suite comme coordonnateur au bureau de Montréal. Ce dernier a notamment été responsable du dossier de l'acier, des travailleurs du rail de la MMA et de Ciment Lafarge ces dernières années.

Souignons également l'arrivée de Maude Raïche parmi l'équipe des représentants syndicaux. Cette dernière travaille depuis plusieurs années à la section locale 1976.



Pierre Arseneau,  
coordonnateur région  
de Montréal



Maude Raïche,  
représentante  
syndicale



JOCELYN DESJARDINS

Une petite fête pour le départ à la retraite de Diane Ste-Marie, avec l'équipe de secrétariat et des membres du bureau du District 5.

On note également le départ à la retraite de Lucie Beaumont, secrétaire au bureau de Québec. Sylvie Doiron du bureau de Sept-Îles lui succède. Sandra Lévesque est embauchée comme secrétaire à Sept-Îles.



Richard Boudreault

## CONTRATS DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 6

y a des départs à la retraite. Il s'agit d'un beau gain pour ces travailleurs saisonniers. Le maintien de l'horaire de 35 heures et la hausse de la cotisation patronale dans le régime de retraite font partie des améliorations apportées.

### Matériaux King – Boisbriand

Un contrat de 3 ans a été ratifié à l'unanimité par la trentaine de travailleurs spécialisés dans la confection de produits de béton (SL 7625). Ces derniers ont obtenu des augmentations annuelles de 0,65 \$, 0,70 \$, 0,70 \$ sur un salaire moyen de 23,77 \$. De plus, les salaires seront rééchelonnés. Il faudra moins d'années de service avant d'atteindre le maximum de semaines de vacances. Les couvertures d'assurance collective ont été bonifiées. Par ailleurs, les propositions de temps supplémentaire

seront formulées en fonction de l'ancienneté. Finalement, l'employeur assumera la responsabilité du nettoyage des vêtements de travail pour des raisons de sécurité.

### Glencore Mine Matagami

Les travailleurs de la mine Matagami (SL 6131) ont accepté une convention collective de 3 ans. Ils ont obtenu des augmentations salariales de 0,65 \$ la première année et de 0,80 \$ pour les deux autres années. Ils ont aussi échangé un jour férié contre deux congés flottants. Le régime d'assurance collective a aussi été bonifié. Un boni de signature de 800 \$ fait de plus partie de l'entente.

### Groupe GSI-Prestige – Saint-Jérôme

Il aura fallu une mini-grève de 15 minutes, après le refus des offres à 100 %, lors d'une réunion tenue le 1<sup>er</sup> mars, pour que

l'employeur Groupe GSI-Prestige finisse par s'asseoir à la table de négociation. C'est un contrat de 3 ans que la dizaine de préposées à l'entretien travaillent en sous-traitance au Super 8 de Saint-Jérôme ont finalement obtenu après des négociations difficiles avec un employeur peu respectueux. Les travailleuses et travailleurs de la section locale 9400 ont obtenu une augmentation salariale de 0,72 \$, en passant de 11,28 \$ l'heure à 12,00 \$ et 2,5 % d'augmentation pour chacune des 3 années de convention. Le salaire sera payé rétroactivement à octobre 2014.

### Schneider Electric – Brossard

Les 105 métallos de Schneider Electric membres de la section locale 6750 qui fabriquent des produits électriques haute et basse tension ont ratifié une convention de 3 ans qui prévoit des augmentations salariales de 0,55 \$/année. De

plus, les salariés de la classification «switchboard» auront droit à un réajustement salarial de 1,10 \$ étalé sur 5 ans. L'employeur voulait mettre fin au régime de retraite à prestations déterminées pour les nouveaux salariés. Il en a été décidé autrement : le nouveau véhicule pour le régime à prestations déterminées sera le régime de retraite à financement salarial (RRFS-FTQ). Tous bénéficieront donc du même type de régime.

### Emballages Polioplastics – Granby

Les 35 salariés de l'usine de fabrication de sacs de plastique Polioplastics membres de la section locale 9414 ont accepté qui comprend une augmentation salariale rétroactive de 1,85 \$ sur 5 ans. Le contrat a été entériné dans une proportion de 95 %.

SUITE À LA PAGE 8



## CONTRATS DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 7

### Produits de Marque Liberté – St-Hubert

La cinquantaine de métallos de la section locale 9414 du centre de distribution des yogourts Liberté, acquis récemment par General Mills Canada, ont conclu un contrat de 5 ans dans une proportion de 92 %. On y trouve des augmentations salariales totales de 19,5 %. Les syndiqués ont obtenu la parité avec un centre de distribution de Liberté à Brampton en Ontario dont nous avons obtenu la convention collective par l'intermédiaire du bureau de la recherche des Métallos,

ce qui explique les importants gains salariaux obtenus.

### Béton Lafarge –Saint-Constant

La cinquantaine de métallos qui conduisent des bétonnières et travaillent dans la cour ont accepté une proposition du conciliateur. Le contrat ainsi entériné comporte des augmentations salariales de 10,5 % échelonnées sur 6 ans. De plus, l'employeur ajoutera 0,30\$/heure travaillée dans le REER des travailleurs. Le montant alloué pour les certificats médicaux sera majoré à 50 \$. Ces syndiqués ont

aussi obtenu des gains au chapitre des assurances et d'autres clauses normatives. Depuis l'an dernier, ces syndiqués ont obtenu par lettre d'entente une accréditation syndicale qui s'étend à toute l'île de Montréal (SL 7625).

### Comfort Inn – Brossard

Les 15 membres du Comfort Inn de Brossard ont accepté à l'unanimité leur nouveau contrat de travail. Ils ont obtenu des hausses de salaires de 2 % par année, pour les trois prochaines années. Dorénavant, l'employeur payera le billet médical sur demande. De plus, une prime de 1\$/heure sera accordée à la préposée qui donne de la formation.

### Brownsburg Electronik – Lachute

C'est une offre finale de l'employeur qu'ont acceptée les 67 salariés de Brownsburg Electronik à Lachute, membres de la section locale 2008. Celle-ci comprend une hausse globale de 15,25 % sur cinq ans ainsi qu'un rattrapage salarial de 0,30\$/heure. Le montant alloué pour les bottes de travail est bonifié.

### Groupe Canam – Boucherville

Les 16 travailleurs de l'usine de Canam à Boucherville, qui fabriquent des structures d'acier, ont conclu une convention de 6 ans, qui comprend

une augmentation salariale de 0,45\$/heure rétroactif au 1<sup>er</sup> décembre 2014 et une hausse de 2,65\$/heure étalée sur les années subséquentes. Une prime de 1\$/heure sera octroyée aux travailleurs affectés à la formation de leurs collègues. Il sera désormais permis d'échanger des quarts de travail entre salariés. Ces métallos sont membres de la section locale 2008.



### Tournoi de golf «Guy Farrell» des Métallos

Samedi 1<sup>er</sup> août

Club de golf Continental à Ste-Victoire de Sorel

Les fonds iront à des organismes communautaires

Information : Josée-Marie Sarrazin au 1 866 382-5567  
ou 514 599-2008

\*\*

Tournoi de la section locale 8922

Vendredi 3 juillet

Club de golf Le Grand duc de Ste-Sophie

au profit du fonds social de la section locale

Information : Guy Coulombe au 514 702-8922

BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES MÉTALLOS (FTQ)

**Traits d'union**

NUMÉRO  
235

**Bulletin d'information à  
l'intention des militants et  
militantes du Syndicat des  
Métallos (FTQ)**

565, boulevard Crémazie Est,  
Bureau 5100, Montréal, QC  
H2M 2V8

Téléphone : 514 382-9596

Télécopieur : 514 382-2290

[www.metallos.org](http://www.metallos.org)

**Directeur des Métallos**

**québécois :** Daniel Roy

**Responsable :** Clairandrée

Cauchy (ccauchy@metallos.ca)

**Correspondants :** Jeannot

Bradette, Isabelle Bournival

(Brossard); Alain Frenette

(Montréal); Stéphane Paquet,

(Côte-Nord, Bas-St-Laurent,

Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine);

Nancy Thibeault, Luc Laberge

(Nord-Nord-Ouest); Mélanie

Tremblay (Québec, Saguenay-

Lac-St-Jean)

**Collaboration :** Daniel Mallette,

**Personnel de soutien :** Nathalie

Leblanc, Marlyne Lessard,

Roseline Mongeon

**Tirage :** 10 000

Premier numéro mars 1983

Imprimé par les syndiqués et

les syndiquées chez

Atelier québécois Offset Inc.

Dépôt légal à la Bibliothèque

nationale du Québec.